



UFE / CFDT 30, passage de l'Arche  
92055 LA DEFENSE Cedex  
tél. 01.40.81.24.00 fax : 01.40.81.24.05  
courriel : cfdt.syndicat@i-carre.net  
Internet : www.ufe-cfdt.org

## **CCP des personnels non titulaires RIN A du 26 octobre 2007**

La séance est présidée par Madame Dominique PAYAN, Adjointe au sous-directeur des personnels techniques, d'exploitation et contractuels.

### **Désignation du secrétariat adjoint :**

Tour de rôle entre les organisations syndicales : c'est au tour de la CGT

**Approbation du PV de la CCP Mutations du 6 Juin 2007 :** ce PV est adopté.

### **Déclaration préalable de la CFDT**

La CFDT a réitéré les termes de sa déclaration du 6 juin 2007 :

- pour demander à nouveau une réunion rapide du groupe de travail RIN, différée par l'administration depuis février 2007, l'urgence actuelle étant pour elle d'harmoniser les modes de gestion des agents et les pratiques en DDEA ;
- la poursuite du plan de rattrapage des primes ;
- et notamment, suite à la sortie de la circulaire DGPA du 24 octobre qui vient d'attribuer des compléments indemnitaires pour toute la filière administrative, creusant ainsi un peu plus l'écart constaté. Dans la perspective d'une harmonisation des régimes indemnitaires au sein du MEDAD (chantier 2008), nous demandons que les contractuels ne soient pas oubliés. A l'issue de la CCP, les 3 organisations adressent une lettre en ce sens à la DGPA (cf ci-joint).

### **Régime indemnitaire 2007**

La DGPA propose de traiter le problème, dès la prochaine CCP le 15 novembre, sans attendre de réunir le groupe de travail afin de coller au mieux le calendrier des mesures catégorielles.

### **Intégration des CDI (ex-CDD) dans le RIN**

La circulaire du 24 avril 2006 prévoit l'intégration des CDI qui le souhaitent dans le RIN. Pour débattre des modalités d'intégration, la DGPA prévoit de réunir, en novembre, un groupe de travail avec les organisations syndicales.

### **Mutations prononcées sur la liste de 2ème niveau**

**Date d'effet :** Les mutations prononcées au titre de cette CCP auront lieu le 1<sup>er</sup> janvier 2008, sauf accord entre les services sur une date différente.

8 candidatures ont été présentées par 7 agents.

Résultat : 6 mobilités acceptées

<b>Nom</b>	<b>Service d'origine</b>	<b>Service d'accueil</b>
BELIN Marc	DDE 45 .....	DDE 45
BOUCHER Elisabeth	DRE IF ..	DGUHC
BRECHEMIER François	DRE Centre .....	DRE Centre
BRESLAUER Lydie	DGPA.....	DGPA/DAJIL
TABAR-NOUVAL M Claude	SG .....	Direction de l'Eau
THORETTE Marie Odile	DDE 37 .....	DDE 17

## **Mutations prononcées sur la liste de 1<sup>er</sup> niveau**

14 candidatures ont été présentées par 8 agents.

Résultat : 4 mobilités acceptées.

<b>Nom</b>	<b>Service d'origine</b>	<b>Service d'accueil</b>
ANDRIANOFF Françoise.....	DDE 93 .....	DDE 93
CRONEL-ANGEBAULTMartine ...	réintégration.....	DGUHC/IUHC1
FARCAT Claude .....	réintégration.....	DGPA/DAJIL
LEYRIT Annie-France.....	DRAM 17 .....	DDE 2A

## **Mutations prononcées sur la liste des délégués au permis de conduire et à la sécurité routière.**

<b>Nom</b>	<b>Service d'origine</b>	<b>Service d'accueil</b>
PIERRELEE Jean Michel.....	DDE 72 .....	DDE 49
DESPLIBAINS André .....	DDE 28 .....	DDE 85

## **Réclamations sur notation**

Une réclamation sur la notation 2005 a été examinée. Elle a reçu un avis favorable préconisant de remettre la notation 2005 au niveau de celle de 2004, notamment parce que les appréciations portées par le notateur ne justifiaient nullement la baisse de notation contestée

## **Affectation des agents non titulaires en DDEA**

La fusion qui concerne actuellement 8 DDEA doit se poursuivre, par étape, jusqu'en 2010.

Les affectations de poste se font suivant une procédure identique à celle organisée en 2006 lors du transfert des personnels aux conseils généraux.

Un certain nombre de problèmes restent posés en terme d'organisation, notamment la recherche de cohérence pour les cycles de mobilité, les modalités de promotion et l'harmonisation des régimes indemnitaires MAP, MEDAD.

## **Réorganisation du réseau des bases aériennes**

Dans le cadre de la réforme des bases aériennes, un service national d'ingénierie aéroportuaire (SNIA) a été créé. Il est constitué du SSBAIF, des parties des services « ingénierie aéroportuaire » des SSBA Sud Est et Sud Ouest ainsi qu'une partie du département « Bâtiment » du STAC. Un processus collectif d'affectation a été mis en place pour les personnels en fonction dans chacun des sites. A l'issue de ce processus d'affectation, tous les agents ont accepté leur prépositionnement et seront affectés au sein du SNIA à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2008.

## **Questions diverses**

La CFDT rappelle la situation délicate d'un agent dont le poste a été transféré au conseil général mais dont la situation financière n'est toujours pas réglée. Elle demande à la DGPA d'intervenir et de trouver une solution avant la fin de l'année.

Avenir des personnels du ministère de la Culture

2 - Avenir des personnels Equipement en poste à la Culture

Madame Marie-José EL KHAL Bureau des Ecoles Archi, DAPA, répond qu'en effet le ministère de la Culture souhaite intégrer ces personnels. Le chantier est à l'étude. La différence de régime indemnitaire pour certains corps pose problème. Elle précise qu'il n'est pas à l'ordre du jour de créer un règlement national pour intégrer les contractuels.

Les représentants CFDT posent les questions (qui restent pour l'heure sans réponse) et font les constats suivants :

- pas de négociations ni avec l'Équipement, ni avec les Organisations syndicales pour cette intégration.
- Comment seraient intégrés les « corps techniques » qui n'ont pas leur équivalent à la Culture
- Comment seraient gérés et quel serait le déroulement de carrière des personnels contractuels RIN ou CETE s'il n'y a pas d'homologie à la Culture ?

Les représentants du personnel demandent une séance de travail avec Madame EL KHAL qui devrait être fixée fin décembre-début janvier.

- **Prochaine CCP : Promotions**
- **Le 15 novembre 2007**

*Pour tout renseignement complémentaire,  
n'hésitez pas à contacter vos  
élu(e)s CFDT*

Annick JAOUEN .....(DGHUC) ..... tél : 01.40.81.97.06  
 Jeanne Marie CARDON.....(DRE 31)..... tél : 05.61.58.53.21  
 Christian DELMAS .....(DDE Aveyron).....tél : 05.65.75.48.75  
 Philippe DEMERON ..... Ministère écologie .. tél : 01.42.19.20.41  
 Marie Edith BRETON ..... Ecole Archi. Nantes tél : 02.40.16.01.25  
 Jocelyne LE BOUDEC..... SETRA ..... tél : 01.46.11.31.05

**C.G.T**

**C.F.D.T**

**F.O**

Paris-La Défense,  
Le 26 octobre 2007

**Madame Hélène JACQUOT-GUIMBAL**

**DGPA  
Tour Pascal B  
92055 – PARIS LA DEFENSE CEDEX 04**

Madame la Directrice,

Par note du 24 octobre 2007 relative à la fin de gestion 2007, vous attribuez des compléments indemnitaires aux agents de la filière administrative AC et SD.

Cette note n'évoquant pas les PNT, contrairement aux circulaires annuelles sur les primes qui traitent de l'ensemble des personnels administratifs, nous vous demandons de bien vouloir attribuer par note complémentaire aux PNT le bénéfice de ces compléments indemnitaires.

Dans l'attente d'une réponse rapide de votre part pour un paiement sur le mouvement de décembre 2007, nous vous prions de croire, Madame la Directrice, en l'expression de notre considération distinguée.

Pour la CGT

**Signé**

Sylvain DE BIASI

Pour la CFDT

**Signé**

Hubert LEBRETON

Pour FO,

**Signé**

Robert BUICHON